

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **32**

Présents ou représentés : **31**

Qui ont pris part à la délibération : **31**

Date de la convocation : **07/12/2016**

Date d'affichage : **08/12/2016**

**de la Commune de COGOLIN
Séance du jeudi 15 décembre 2016**

L'an deux mille seize et le 15 décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADÉ, Maire

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Monique LEBLANC - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Sébastien MACREZ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Michel BERTIN - Manuel REQUIN - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIR : Gaëtan MULLER à Laëtitia PICOT

ABSTENTE : Maria de Fatima FIANDINO

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

La commune dispose d'un bien immobilier, cadastré section AO 524, d'une surface de 568 m², situé à l'angle du boulevard Michelet et du passage du Cœur. La collectivité l'avait acquis conformément à un acte notarié signé les 8 et 9 Décembre 1993 par devant Maître Condroyer, notaire à Cogolin.

Cette parcelle est classée en zone IIIUAs au Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit d'une zone d'habitat, de commerces, de bureaux, de services et d'artisanat où les constructions sont édifiées en ordre continu ou non et dont il convient de préserver et prolonger les caractéristiques.

Elle comprend un secteur IIIUAs spécifique au développement d'une offre de logements dédiés aux seniors autonomes.

Pour rappel, la zone créant ce secteur avait fait l'objet d'une modification simplifiée n° 5 approuvée conformément à la délibération n° 2015/165 en date du 14/10/2015.

N° 2016/250

AUTORISATION DONNEE A LA SOCIETE RSS 830 COGOLIN OU TOUTE AUTRE SOCIETE PAR SUBSTITUTION DE DEPOSER LE PERMIS DE CONSTRUIRE VALANT AUTORISATION DE TRAVAUX (CODE URBANISME ET CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION) SUR UN FONCIER APPARTENANT A LA COMMUNE CADASTRE SECTION AO 524 SISE BOULEVARD MICHELET

N° 2016/250

AUTORISATION DONNEE A LA SOCIETE RSS 830 COGOLIN OU TOUTE AUTRE SOCIETE PAR SUBSTITUTION DE DEPOSER LE PERMIS DE CONSTRUIRE VALANT AUTORISATION DE TRAVAUX (CODE URBANISME ET CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION) SUR UN FONCIER APPARTENANT A LA COMMUNE CADASTRE SECTION AO 524 SISE BOULEVARD MICHELET

Au regard de ces éléments, la société SCI RSS 830 COGOLIN - Groupe France Seniors domiciliée 67 rue Anatole-France à 92300 Levallois-Perret a présenté un projet pour la construction d'une résidence Service Séniors dont l'emprise porte sur l'unité foncière constituée des parcelles AO 585 et AO 524, représentant une surface de 2 191 m².

Le projet consiste en la réalisation de 101 logements et parkings souterrains, d'une salle à manger commune, bibliothèque, salle de conférence... Il est ainsi envisagé un réel lieu de vie où les résidents pourront se rencontrer et échanger. La surface de plancher est d'environ 7 800 m².

Son positionnement en centre-ville permettra aux séniors de se déplacer à pieds jusqu'aux artères commerçantes mais aussi grâce à des navettes prévues à cet effet par exemple.

Le projet correspond à une demande de logements dont il est constaté une carence de l'offre dans ce domaine.

La société SCI RSS 830 COGOLIN - Groupe France Seniors souhaite déposer un permis de construire valant autorisation de travaux dans les prochaines semaines.

Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme et du Code de la Construction et de l'Habitation, ces aménagements devront faire l'objet des autorisations nécessaires.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser la société SCI RSS 830 COGOLIN - Groupe France Seniors domiciliée 67 rue Anatole-France à 92300 Levallois-Perret ou toute autre société par substitution de déposer le permis de construire valant autorisation de travaux conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme et/ou du Code de la Construction et de l'Habitation sur le foncier cadastré section AO 524 d'une surface de 568 m² appartenant à la commune.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE - 23 POUR - 8 CONTRE** (Pascal CORDÉ - Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI).

